

Création d'un banc d'*Ostrea edulis*

par

L. Marteil

1. Depuis 1945, nous avons entrepris en Bretagne la reconstitution des bancs naturels d'*Ostrea edulis* depuis longtemps disparus ou fortement appauvris. Cette oeuvre a été réalisée d'abord dans les centres de captage du littoral atlantique; elle a été étendue ultérieurement aux côtes de la Manche, de Brest à Cancale, et sur les côtes de Vendée, en baie de Noirmoutier. Les travaux sont réalisés par des organismes professionnels, des sociétés ou des personnes privées suivant qu'il s'agit de terrains voués à la pêche ou à la culture. A l'heure actuelle, plus de vingt gisements ont bénéficié de ces mesures.

La technique utilisée a déjà été décrite (Marteil, 1955, 1960): l'emplacement d'un ancien banc étant délimité, le terrain est sommairement nettoyé avant qu'on y sème des huîtres à une densité convenable. On peut ensuite garnir le sol, au moment opportun, de collecteurs appropriés; depuis 1963, on utilise dans ce but des coquilles de moules importées de Hollande.

Les résultats obtenus en Morbihan ont été précédemment rapportés. Il suffira de dire que les travaux entrepris dans les nouveaux centres ont été aussi fructueux ou sont en voie de l'être. Les conclusions auxquelles nous étions parvenus en 1960 ont été confirmées: sur les côtes de Bretagne, et de Vendée, les bancs d'*O. edulis* sont normalement implantés entre le niveau 0 et la profondeur 3 à 4 m, sur des hauts-fonds ou à leur accore, dans les zones de "calme relatif" créées par la configuration du terrain, les conditions de salinité ou de température pouvant varier d'un secteur à l'autre. La reconstitution ou l'extension d'un banc ne peuvent être pratiquement obtenues qu'à l'aide de semis répétés, les fixations de larves restant limitées aux emplacements des semis et à leurs abords immédiats. Le rôle des prédateurs ne doit pas être sous-estimé: depuis 1963, *Asterias rubens* s'est activement multipliée sur le littoral atlantique, notamment en baie de Quiberon, provoquant des pertes sensibles chez les jeunes huîtres, compromettant ainsi l'avenir des bancs reconstitués.

2. La formation des bancs naturels d'*O. edulis* serait-elle limitée aux profondeurs comprises entre 0 et 4 m comme en pourrait le conclure de l'implantation des anciens gisements?

L'occasion nous était donnée en 1962 de tenter une expérience dont il est actuellement possible de faire connaître les premiers résultats. On disposait alors d'un million environ de jeunes huîtres plates, âgées de 9 à 10 mois (nées en 1961), appelées "maissains", d'un poids unitaire de 0,6 g. On les sema en baie de Quiberon, par une profondeur de 9 à 10 m, (au-dessus du 0), sur un fond de vase argileuse, exempte de dépôt limoneux, dépourvu de vieilles coquilles d'huîtres et modérément garni de gastéropodes, de serpules et d'ascidies. L'emplacement se trouvait à 4 km des rives ouest et nord de la presqu'île et 2 à 3 km des bancs naturels huîtriers qui les bordent (Figure 1).

3 faits principaux peuvent être mis en évidence:-

- a) Une partie importante des jeunes huîtres semées en 1962 a survécu, après une immersion de 3 années à une profondeur de 9 à 10 m, bien que certaines aient été victimes des astéries apparues en grand nombre en 1963. Il n'est pas encore possible d'évaluer le pourcentage d'huîtres survivantes.

b) Des larves d'O. edulis se sont fixées en 1963 et en 1964 à l'emplacement du semis - et là seulement - sur les huîtres vivantes elles-mêmes, les coquilles d'huîtres mortes ou les tests des mollusques vivant dans le même biotope. En 1965 le stock comprend:-

- des huîtres de 4 ans, nées en 1961 et semées en mai 1962,
- des huîtres de 2 ans, nées in situ en 1963,
- des huîtres de 1 an environ, nées in situ en 1964.

On notera l'absence d'huîtres âgées de 3 ans, c'est-à-dire nées en 1962 dans l'année du semis.

c) L'emplacement semble peu favorable à la croissance, objet complémentaire de l'étude: la longueur et la largeur moyenne des huîtres étaient en effet respectivement de 54 et 65 mm chez les sujets de 4 ans, de 24 et 21 mm chez les individus de 2 ans, alors que la plupart des mollusques nés en 1964 mesuraient moins de 5 mm en mai 1965. Le poids moyen des huîtres de 4 ans était voisin de 40 g. Sur les gisements reconstitués situés à des profondeurs moindres, la croissance était nettement supérieure.

En résumé, l'expérience en cours démontre qu'il est possible, en utilisant la technique déjà employée pour la reconstitution des gisements anciens, de créer, à des profondeurs de 9 à 10 m, un banc d'O. edulis en dehors des emplacements des huîtres disparues. On observera aussi que cette création a eu lieu dans une zone de "calme relatif" dont témoigne l'absence de dépôt limoneux, qu'elle a suivi l'immersion d'huîtres et qu'elle est restée limitée à l'emplacement du semis. On notera encore que cette création a été réalisée à partir de très jeunes huîtres mais que les fixations n'ont commencé qu'une année après le semis. Peut-on en déduire que les larves fixées provenaient des huîtres semées? Il semble permis de le faire.

Bibliographie

- | | | |
|-------------|------|--|
| Marteil, L. | 1955 | "La reconstitution des gisements naturels d'huîtres plates (<u>Ostrea edulis</u> L.) en Morbihan (1943-1954)". Rev.Trav.Inst.Pêches Marit., <u>19</u> (3):309-44. |
| Marteil, L. | 1960 | "Ecologie des huîtres du Morbihan <u>Ostrea edulis</u> Linné et <u>Gryphaea angulata</u> Lamarck". Rev.Trav.Inst. Pêches Marit., <u>24</u> (3):327-448. |

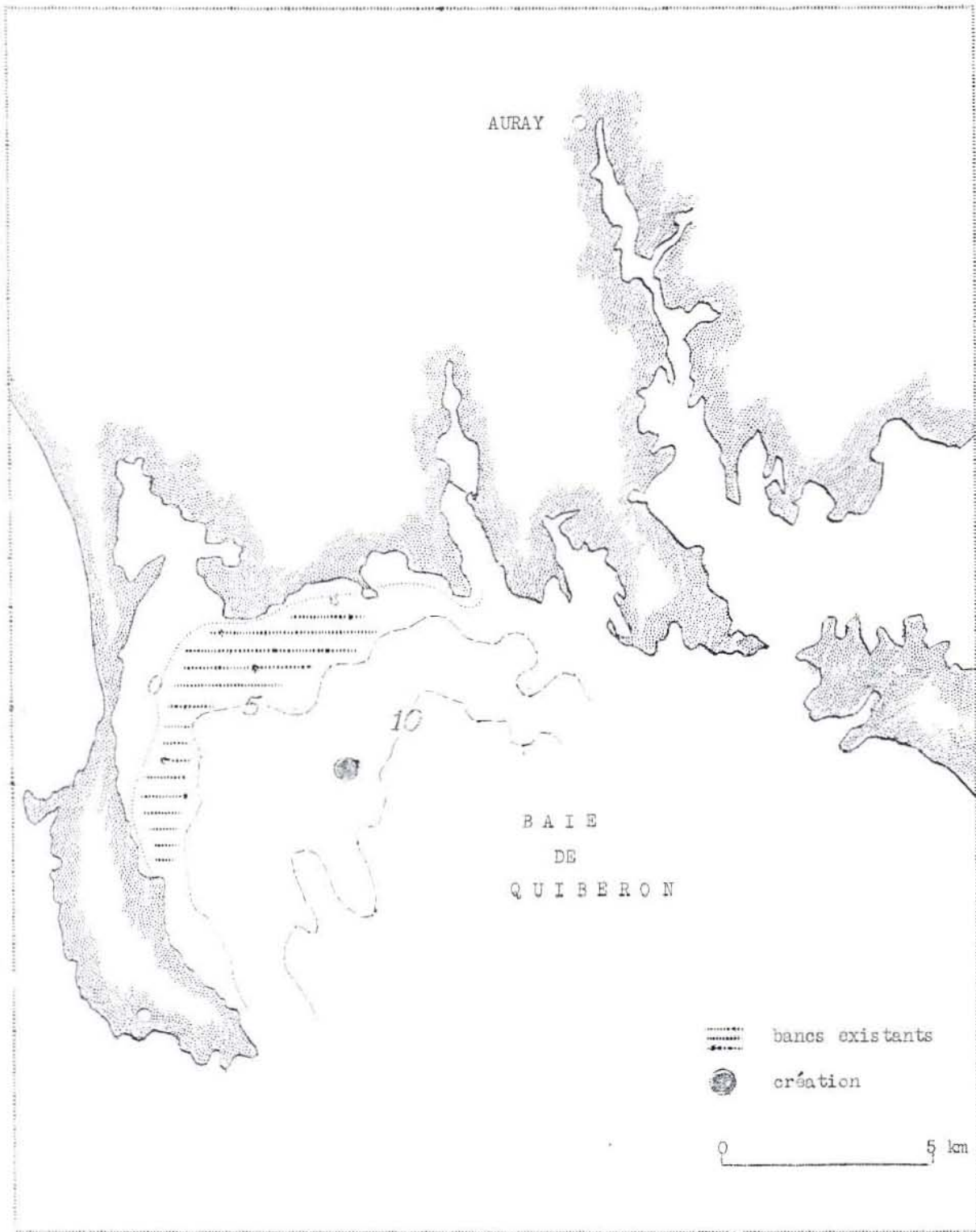


Figure 1.